

## Grippe A(H1N1)

# Quatrième cas dans le canton de Neuchâtel, importé du Chili

Le Département de la santé et des affaires sociales communique:

Le laboratoire de référence Influenza de l'Hôpital universitaire de Genève a confirmé la présence du virus de la grippe A(H1N1) chez une femme d'origine chilienne âgée de 36 ans venue visiter sa famille dans le canton de Neuchâtel. Il s'agit du quatrième cas de grippe A(H1N1) détecté dans le canton de Neuchâtel.

La femme a été contrôlée médicalement sans être hospitalisée. Elle a été placée en isolement au domicile de sa famille. Son état de santé n'inspire aucune inquiétude et n'a pas nécessité pas de traitement. Les mesures d'isolement la concernant ainsi que son entourage seront levées dès demain samedi 4 juillet.

Le médecin cantonal précise qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de transmission du virus A(H1N1) dans le canton de Neuchâtel, les quatre cas positifs ayant été contaminés à l'étranger.

Pour les deux premiers cas contaminés à New York, et qui avaient été en contact à leur retour avec de nombreuses personnes, celles d'entre elles les plus exposées ont fait l'objet de tests qui se sont tous révélés négatifs.

### Contactez votre médecin traitant en cas de doute

Les symptômes de la grippe A(H1N1) sont identiques à ceux de la grippe saisonnière, à savoir fièvre, frissons, maux de gorge, rhume, douleurs musculaires, maux de tête et fatigue. Certains malades souffrent également de nausées, vomissements et diarrhées. A l'heure actuelle, les experts pensent que ce virus se transmet de la même manière que celui de la grippe saisonnière, soit via les postillons et les gouttelettes produites par des personnes malades qui toussent ou éternuent. La transmission indirecte par les objets (ustensiles de cuisine par exemple) ou les surfaces environnementales (poignée de porte par exemple) est également possible.

Le Service cantonal de la santé publique rappelle qu'en cas de suspicion de grippe A(H1N1), vous devez **contacter par téléphone préalablement votre médecin traitant** et éviter de vous rendre directement aux urgences. L'ensemble des médecins du canton de Neuchâtel ont reçu des recommandations à cet effet. Vous ne devez en aucun cas vous rendre chez votre médecin pour éviter tout risque de contagion dans les salles d'attente. Vous êtes priés par ailleurs de rester autant que possible à la maison.

A défaut, vous pouvez aussi contacter Hôpital neuchâtelois par téléphone : Site Pourtalès au no 032 713 30 00 ; Site La Chaux-de-Fonds au no 032 967 21 11.

### **Précautions pour les personnes ayant des contacts avec un cas suspect**

Le médecin cantonal rappelle l'importance des précautions d'hygiène à prendre face à un cas suspect :

1. Eviter les embrassades et de se faire la bise
2. Maintenir une distance d'au moins un mètre
3. Ne pas partager sa vaisselle et ses couverts avec d'autres personnes
4. Placer un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour éternuer et tousser
5. Se laver soigneusement les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon

### **Renseignements et informations**

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel [www.ne.ch/pandemiegrippe](http://www.ne.ch/pandemiegrippe) ou en appelant la ligne d'information pour le public de l'Office fédéral de la santé publique (OFPS) au no de tél. **031 322 21 00**.

#### **Pour de plus amples renseignements:**

**Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique, tél. 032 889 11 02.**

Neuchâtel, le 3 juillet 2009